



La Fondation Sarah Oberson est favorable à l'intégration de la Suisse dans une éventuelle Alerte enlèvement européenne.

Sarah Oberson, 5 ans, a disparu depuis le 28 septembre 1985. A ce jour, personne ne sait ce qu'elle est devenue. Les recherches continuent. La fondation éponyme est née du mouvement de solidarité manifesté par la population valaisanne suite à cet événement douloureux.

Fidèle à son but premier, qui est de venir en aide aux familles en cas d'enlèvement et de disparition d'enfants, **la Fondation fait partie du réseau de diffusion du système suisse d'Alerte Enlèvement.** Elle a d'ailleurs œuvré de façon très active pour la mise en place d'un tel système en Suisse. Elle travaille actuellement à l'amélioration du système de réponse aux disparitions d'enfants en Valais, en collaboration avec les autorités. Malgré des résultats positifs, les défis à relever restent importants, notamment l'élargissement de l'alerte enlèvement outre frontière.

En Suisse, comme partout en Europe, les frontières sont toujours proches. La nécessité de travailler de manière concertée avec les autorités policières des pays voisins est un impératif de performance. Une alerte enlèvement européenne permettrait l'institutionnalisation de cette collaboration, à un haut niveau hiérarchique, ce qui ne peut être qu'un gage d'efficacité.

Les Etats Unis ont déjà expérimenté des alertes entre plusieurs Etats. Un leadership étatique centralisé et de haut niveau hiérarchique, l'unification des critères, les compétences entre partenaires clairement définies, le maintien d'un bon réseau à l'intérieur et à l'extérieur de l'Etat facilitent le travail de terrain dans l'urgence. La formation constante des professionnels aux dernières connaissances sur ce phénomène complexe. Enfin, la nécessité d'une information claire du grand public, qui doit savoir ce qu'on attend de lui.

Face à une Alerte enlèvement européenne, l'expérience américaine peut aider l'Europe à trouver un *modus operandi* qui protège les acquis des systèmes d'alerte nationaux, en évitant leur suremploi.

Du fait de la grande mobilité des résidents suisses et européens, la Suisse devrait continuer à optimiser son système et s'inscrire dans un réseau européen afin de compléter le système Alerte enlèvement et faciliter les démarches des familles et des autorités compétentes.